

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**AVANCI ANNONCE LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE LICENCE DE BREVET**

La société BMW Group rejoint à son tour la plateforme Avanci, obtenant ainsi une licence pour les brevets standards essentiels aux normes cellulaires

Dallas (Texas), le 1er décembre 2017 – Avanci annonce aujourd'hui la signature d'un contrat de licence de brevet avec BMW Group. Un accord qui sera en grande partie géré par son fournisseur d'unités de télématique, lui conférant ainsi un accès aux technologies sans fil essentielles d'un grand nombre de sociétés de télécommunications détentrices de brevets.

Dans le cadre de sa mission visant à rationaliser l'attribution de licences de brevets pour l'Internet des objets, Avanci concèdera des droits de licences relatifs à des brevets essentiels aux technologies 2G, 3G et 4G, pour un coût forfaitaire équitable identique pour tous les véhicules, quel que soit le prix et le nombre d'unités de télématique installées. Ce tarif n'augmentera pas au cours du contrat de licence, quel que soit le nombre de nouveaux détenteurs de brevets rejoignant la plateforme à l'avenir, outre les 11 sociétés d'ores et déjà membres.

« Notre accord est une preuve de notre volonté de trouver un terrain d'entente entre les divers secteurs qui doivent coopérer dans le cadre de l'Internet des objets, » affirme Kasim Alfalahi, fondateur et Directeur Général d'Avanci. « En définitive, nous nous engageons à simplifier la concession de licences dans l'espace de l'IdO, en prenant en compte les business models des détenteurs de brevets comme des fabricants, dans l'objectif d'accroître la certitude, réduire les risques et rationaliser le partage des technologies pour toutes les parties impliquées. »

À propos d'Avanci

Avanci propose une vision rationalisée et simplifiée du partage des technologies à grande échelle pour l'industrie de l'Internet des objets. Notre monde connecté connaît une évolution rapide, et nous souhaitons contribuer à l'accélérer davantage. Notre solution à guichet unique permet de garder le succès de l'écosystème à portée de vue, en apportant commodité et prévisibilité au processus de concession de licence de technologie. Au sein de cette nouvelle place de marché, les entreprises détentrices de brevets essentiels peuvent partager leurs innovations, et celles qui créent des produits connectés pour l'Internet des objets peuvent

accéder à la technologie sans fil brevetée dont elles ont besoin pour réussir, par le biais d'un guichet et un contrat uniques et pour un coût forfaitaire équitable. Fondée en 2016, Avanci est basée à Dallas au Texas (États-Unis). Pour de plus amples informations sur Avanci, veuillez vous rendre sur : <http://www.avanci.com>.

CONTACT PRESSE :

Sophie Skaggs

Directrice marketing et communication

469 235 4619

media@avanci.com